

DÉLIBÉRATIONS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D67_2021

Séance du 27.05.2021 – Convocation du 16.06.2021

Compte rendu affiché le 2 juillet 2021

Président de séance : Éric BELLOT

Secrétaire de séance : Claire AZEMA

Présents

Éric BELLOT, Eva ARTETA-CRISTIN, Anne MOREL, Vincent ALAMERCERY, Séverine DEJOUX, Jérôme JARDIN, Yves ARTETA, Florence GAGNEUR, Kamal DJEMAA, Isabelle BOGAS, Roger PEDOJA, Véronique CHIAVAZZA, Gérard PLAISANTIN, Odile BALTHAZARD, Nicolas PASTY, Claire AZEMA, Florian JEDYNAK, Nicole MESSÉGUÉ, Nasser MESSAÏ, Leïla BEN MAHFOUD, Patrick SAILLOT, Guillemette DEBORDE, Christophe BRUNETTON, Patrick RACHAS.

Absents représentés

Michel ROULLIAT par Anne MOREL ; Florence BERGER par Vincent ALAMERCERY ; Philippe JUSTE par Éric BELLOT ; Gisèle COIN par Guillemette DEBORDE ; Nelly NAVARRO-TACHON par Patrick RACHAS.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	29
Exprimés	29

Objet : Convention de mise à disposition de l'outil informatique partagé d'analyse des données fiscales entre la Métropole de Lyon et la commune de Neuville-sur-Saône

Le Conseil Municipal,

- OÙ l'exposé de Madame l'adjointe déléguée, et après en avoir délibéré, à l'unanimité
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

DÉCIDE :

- **D'ADOPTER** la convention de mise à disposition de l'outil informatique partagé d'analyse des données fiscales avec le Métropole de Lyon jointe en annexe,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à la signer.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 24 juin 2021

Le Maire,
Eric BELLOT.



Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 01/07/2021

- Publication ou affichage le 01/07/2021

Eric BELLOT, Maire.